



Collège Irandatz

13 Rue Bigarena

64500 Hendaye

05.59.20.79.52

gest.0640228a@ac-bordeaux.fr

BOURSES NATIONALES DU COLLÈGE

RENTRÉE 2023

FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE :

La demande devra être faite entre le **01^{er} septembre et le 20 octobre 2023**. Elle peut se réaliser de plusieurs façons :

- **En ligne en se connectant au portail Scolarité-Services :**
Avec l'identifiant et le mot de passe de son compte EduConnect via son compte France Connect
- **En format papier** distribué aux élèves qui en font la demande à **remettre à l'Intendance**.
- Également téléchargeable sur le site du collège :

www.college-irandatz.fr -> service gestion -> bourses nationales

ATTRIBUTION DES BOURSES :

Les bourses sont attribuées pour une année scolaire. Elles se déclinent en 3 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes en charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge. Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'impôt sur le revenu.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les ressources prises en compte correspondent au revenu fiscal de référence mentionné sur **l'avis d'imposition 2023 portant sur les revenus 2022** (dernière déclaration).

Toute demande de bourse doit être accompagnée d'un RIB et de l'avis d'imposition 2023.

MONTANTS DES BOURSES :

Pour l'année scolaire 2023-2024, **le montant annuel de la bourse sera versé en trois fois et sera déduite de la demi-pension** (à chaque trimestre) :

- 37 € par trimestre scolaire pour l'échelon 1 soit 111 € pour l'année scolaire
- 104 € par trimestre scolaire pour l'échelon 2 soit 312 € pour l'année scolaire
- 162 € par trimestre scolaire pour l'échelon 3 soit 486 € pour l'année scolaire

Si vous rencontrez des difficultés concernant la demande de Bourse, n'hésitez pas à contacter le service Intendance, soit par téléphone au 05.59.20.79.52 soit par courriel : delphine.valadier@ac-bordeaux.fr